

## **Chronique de Politique Intérieure : C.P.I. N°166 :**

**Vendredi 13 Janvier 2017,**

*(La prochaine est prévue pour le Vendredi 20 Janvier 2017 - **sauf blocage financier ou de santé**)*

### **INCIPIT PERMANENT :** **La Politique Intérieure a pour buts :**

- 1) De conformer le Territoire, par des infrastructures adaptées, aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité et de la Nature de la Création.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, *à force de violations de sa LOI FONDAMENTALE*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'ÉDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômes privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique des risques les plus graves connus historiquement, interdisant de nuire à la santé de quiconque, si peu que ce soit.
- 7) Respecter tous, partout, et toujours le principe de DROIT FONDAMENTAL : " **D'abord, ne pas nuire** " (Primum non nocere) !

### ***Vous êtes sur l'antenne de "La VOIX du SILENCE"...***

***Les Français Chrétiens parlent à tous les Français de souche et aux assimilés sincèrement, à tous les Européens de même, et à tous les habitants de bonne foi du monde entier !***

*Les démons de Satan sont lâchés sur la France qu'ils ravagent de leurs vices, de leurs pillages, de leurs assassinats. Ils sont partout, à tous les postes, dans toutes les fonctions, dans tous les trafics et tous les crimes.*

*Avec toute la hauteur de vue et le recul maximal possiblement atteignables avec mes maigres moyens matériels, pauvreté qui est aussi celle de "Radio-Silence" elle-même,*

*Je vais vous parler aujourd'hui du :*

### **« VOL NOIR FONCTIONNAIRESQUE SUR LA GASCOGNE !... »**

**L**e triangle dont les trois côtés sont la côte atlantique depuis Hendaye jusqu'à Arcachon-Bordeaux, la ligne de crêtes des Pyrénées depuis l'océan atlantique jusqu'à la source du fleuve Garonne dont le cours ferme la GASCOGNE, est un grand espace à la vie luxuriante.

Depuis l'Automne, comme tous les ans, la Gascogne est survolée par des quantités d'oiseaux migrateurs allant de la Bergeronnette printanière aux grandes grues cendrées en passant par les Cigognes, des nuées de petits étourneaux, d'innombrables hirondelles et puis ces merveilleux vols d'oiseaux bleus que sont les Palombes si appréciées des chasseurs dans Les Landes. Une quantité incroyable d'oiseaux séjournent sur le territoire. Leur liste est si longue, rien que pour tous ceux que je vois dans mon jardin, que je n'en citerai que quelques exemples : pigeons, tourterelles, bergeronnettes des ruisseaux et grises, merles, grives, rouges-gorges, mésanges, faisans, colverts etc... Toute cette splendide province si vivante est menacée de transformation en cimetière par le Gouvernement d'idiots sectaires et d'imbéciles subalternes.

**V**oici les faits incontestables, et d'ailleurs incontestés des Édiles, Élus, et autres Commissaires politiques de LA République.

**Le 2 Janvier dernier**, un courriel de la FDC 40, **au comble de l'incompréhension des décisions administratives** annonçait : "... **Alors que les chasseurs pourraient participer à la surveillance active**

**du territoire lors de la pratique de leur "loisir" (NDLR : je dirais plutôt de leur ART), il a été décrété que la chasse devait être fortement limitée. Ainsi malgré une logique qui nous dépasse, nous devons vous transmettre un point réglementaire sur la pratique cynégétique dans le contexte de grippe aviaire**. Sous-entendu officiellement, le "contexte" écrase alors 55 Communes de l'EST des Landes sur la carte jointe au courriel. 18 voisines du département du GERS colorées en rouge voient leur chasse au gibier à plumes interdite à 100%... Leurs 37 communes voisines dans leur OUEST, colorées en bleu, voient la chasse aux gibiers d'eaux interdite mais... en zone de chasse maritime, dans les marais humides (non asséchés !) et sur les fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs et nappes d'eau. Bizarrement, les ruisseaux ne sont pas concernés et Dieu sait qu'il y en a des milliers ! Puis, la FDC 40 précise : " **Appel à la vigilance accrue et au signalement d'oiseaux morts trouvés par les chasseurs** (NDLR : Cela c'est notre participation unilatérale positive et, à ma connaissance, aucun n'est signalé) ! **Rappel des mesures de prophylaxie en zone bleue : nettoyage avec désinfection des bottes et du matériel de transport des oiseaux tirés, des vêtements de chasse, gestion des déchets de chasse et aucun contact avec des oiseaux domestiques avant changement de tenues** " ! Fermez le ban...

**Le 5 Janvier**, trois jours après, à 11h43', **LA CROIX** signalait **l'abattage massif de canards** dans le SUD-OUEST ! Ce "média" annonçait avec une précision diabolique un abattage d'UN MILLION de canards élevés à l'air libre (= "en parcours") dans 42 communes des départements du Gers, des Landes et des Htes-Pyrénées d'ici au 20 Janvier prochain, sur la foi d'un communiqué du Ministère de l'Agriculture ! Le mobile officiel : la "grippe aviaire H5N8"...

**Mardi 10 janvier**, il y a donc 3 jours, je recevais dans les nombreux textes légaux et réglementaires du JORF, ici N°0008, communication du **Décret N°2017-18 daté de la veille 9 Janvier 2017**, relatif à l'entrée en vigueur immédiate d'un Arrêté ! Vu l'urgence prévue au Code Civil en son Article 1er, alinéa 3 qui précise qu' " **En cas d'urgence, entrent en vigueur dès leur publication les lois dont le décret de promulgation le prescrit et les actes administratifs pour lesquels le Gouvernement l'ordonne par une disposition spéciale** ", cet arrêté modifiant celui du 4 janvier précédent " **relatif aux mesures complémentaires techniques et financières pour la maîtrise de l'épizootie d'influenza aviaire due au virus H5N8 dans certains départements, entre en vigueur immédiatement** " (3) !

NB : " **Pour maîtriser l'épizootie** " ? **Quelle épizootie** ? Une présence détectée chez quelques animaux vivants d'un virus cartographié très spécifiquement ne présuppose pas d'habitude, sauf officiellement en France, une épidémie animale (épizootie) que personne ne constate sur le terrain. Quelques canards ou gallinacés trouvés morts depuis des siècles dans les élevages ou les basse-cours, sont souvent dus aux chasses nocturnes des renards pour leurs renardeaux ! C'est d'ailleurs pour cela que la chasse aux nuisibles imposée par les Fonctionnaires inclut celle des renards ! On marche sur la tête.

La maladie que le virus, parfois détecté, pourrait répandre chez les gallinacés est une fièvre : l'influenza aviaire, mortelle dans une certaine proportion mais pas totale, loin de là. Et de toutes façons, il n'y a aucun carnage naturel dû à une maladie !...

NB : également **le décret ne vise qu'une variété précise du virus : le H5N8**. S'il mute et " **devient dangereux pour l'homme** ", on ne sait toujours pas jusqu'à quel point, personne ne nous le dit : rhume, grippe, traitement de 3, 7 ou 15 jours, ou mise en bière des malades... on n'en sait rien. Personne ne nous renseigne sur la cartographie génétique d'une mutation du virus qui serait dangereuse pour les humains ?... Il faudra donc encore de nouveaux arrêtés, décrets etc... pour les futurs H6N9 ou H5N11, ou... que sais-je encore ? Le Gouvernement garde ainsi une multitude de cartouches dans son barillet à textes... illimité.

On sent bien la menace administrative peser sur la Gascogne, mais les défunts gallinacés ou canidés de la grippe du poulet sont très peu nombreux à soutenir une telle anxiété !

LeParisien.fr du 7 janvier relevait même que : " **L'ABATTAGE PREVENTIF EST UNE EXCEPTION FRANCAISE** " ! Carte à l'appui, la France compte trois fois moins de "foyers d'infection" que **la Hongrie** : 95 pour 223, Pays le plus "contaminé" dit le journal, et j'ajoute qu'il nous exporte ses canards à foie gras, un comble !... L'Irlande en aurait UN SEUL, le Royaume-Uni 8, la Suisse 84, **les Pays-Bas 49, l'Allemagne 168, le Danemark 36, la Suède 12, la Finlande 9, la Pologne 27, l'Autriche 5**, la Croatie 2, la Serbie 4, le Monténégro 1, la Bulgarie 9, la Grèce 1, la Roumanie 8, la Slovaquie 1 ! **Tous ces pays ne font que ce qu'il y a à faire : désinfecter les élevages contaminés où des morts naturelles sont constatées comme étant dues au virus de la grippe aviaire H5N1, N5 ou N8** ou que sais-je encore !?... Une vaccination existe qui marche bien sur les gallinacées, principales et seules victimes officiellement connues dudit virus. Mais ce vaccin ne marche pas sur les canards, lesquels n'en ont pas besoin puisqu'ils sont porteurs sains, mais ils peuvent excréter le virus dans la nature... Oh ! Là ! là... Un certain Jean-Luc GUERIN a peur que " **le virus circule ainsi - à bas bruit - avec le risque qu'il mute, un jour... et se transmette à l'homme** ". Et il décrète aussi sec que : " **ce n'est pas acceptable** ". Un certain " **Loïc EVAÏN approuve l'abattage systématique des oies et des canards, qu'ils soient malades ou en parfaite santé** "... C'est **la solution** qui lui est apparue, à lui et à ses camarades en fonction

publique, " **la plus efficace pour stopper sa propagation** " ? Ah ! Bon ? Un éleveur, outré par tant de suffisance prétentieuse fonctionnairesque rugit : " **C'est rageant, ils sont magnifiques, mes canards** " !

[La-CROIX.com du 9 Janvier y va de sa carte](#) : 100 Foyers de grippe aviaire au 5 janvier ! 51 dans le Gers, 17 dans Les landes, 3 au Sud, 5 dans les Hautes-Pyrénées... Les dommages s'additionnent chez les éleveurs qui peinaient à repartir et qui avaient pourtant investis à la suite du fauchage mortel fonctionnairesque du printemps. Voilà que la mort administrative fauche à nouveau des canards et des oies en pleine santé... Toute la filière s'écroule et fait tomber en amont et en aval tout ce qui en dépendait. Les foyers ne sont pas prouvés. Seulement des relevés de sang contaminé officiellement sont affichés, un seul cas suffit et c'est la mort pour tous ! Pas de morts naturelles constatées sauf exceptions. Uniquement des morts administratives... [La faucheuse noire vrombit chez les communes voisines du Cap de Gascogne](#) et menace la Chalosse...

**Conclusion générale du jour** : [Tout cela pour un virus inoffensif pour l'homme](#) titre un célèbre média du SUD-OUEST, citant le Président de l'interprofession CIFO, M. Christophe BARRAIH . Les faits sont clairs, un virus parfois, mais pas toujours, mortel pour des poulets n'affecte en rien la parfaite santé des canards et des oies. Le virus, même s'il est parfois présent chez certains de ces animaux ponctuellement selon des analyses, disparaît complètement lors des transformations des animaux dans les filières en aval des élevages et la cuisson détruit de toute façon le virus éventuellement résiduel dans les magrets, cuisses, foies etc... Quand bien même il est absorbé par l'humain comme des millions d'autres virus, bactéries, et autres microbes, il ne nous cause aucune maladie.

Pourquoi, dès lors, faire en France, et particulièrement dans tout le GRAND SUD-OUEST, autant d'efforts administratifs pour tuer tous les canards et toutes les oies vivant en liberté, ce qui constitue la base de la qualité des animaux et une image de marque que le monde entier nous envie qui supporte AOC, IGP etc... ? Et ceci alors même que les Préfectures et leur Gouvernement prétendent que la contamination vient des oiseaux migrateurs, que personne ne tue, n'arrête ou n'enferme jamais, qui vont, viennent et reviennent sans cesse ? Comment dès lors oser prétendre que l'abattage préventif, en plus, des victimes potentielles va arrêter le bombardement viral des migrateurs qui ne semblent d'ailleurs pas non plus le moins du monde souffrir ? Les oiseaux ne tombent nulle part et encore moins à foison comme dans le céléberrime film d'HITCHCOCK !

Je ne sais pas vous, mais moi, je vois très clairement que nous sommes victimes, en tant que Français, d'une volonté de nous nuire venant de loin, de LONDRES et des USA pour ne pas les nommer. Ils veulent interdire la production de Foie Gras et détruire cette économie française florissante par tous les moyens les plus calomnieux, frauduleux, diffamatoires. L'UE de Bruxelles, Strasbourg, Londres et Berlin, n'applique qu'à la France la destruction de toute sa filière ! Et ceci sous un prétexte tellement insane, qu'un cheval de bois donnerait une ruade à tous ces Fonctionnaires serviles d'idées saugrenues destinées à nuire à la France, à la gastronomie française, en détruisant l'économie la plus gratifiante d'un quart du pays tout entier. Je suis outré !

C'est une attaque ennemie destinée à détruire tous nos liens charnels profonds avec notre territoire que notre culture ancienne a transformé en terroir. C'est tout cet amour profond de notre terre, de notre culture, c'est toute notre identité qui est attaquée. Français ! Résistez à l'oppression et à la destruction !

LMDM

**Lecteurs et/ou auditeurs, vous venez de lire la Chronique de Politique Intérieure. Donnez tous 1 Euro mensuellement pour... 4 chroniques dont trois C.P.I. et une F.V.I**

**Vous serez bénis d'avoir donné quelque chose et moi un peu récompensé..**

**Cliquez ici :**

<https://www.paypal.me/LMDM>

**MERCI !**

PS: l'ouverture d'un compte bancaire au Luxembourg (PAYPAL) exige l'identité. Il ne sert qu'à assurer des virements ou des mouvements de, sur et par cartes de paiements/crédits. Le solde maxi momentanément autorisé est de 1.500 euros à ma connaissance. Il est légal, légitime et fiscalement sans reproche possible jusqu'à 5.000 euros maxi ! Vous avez donc de la marge pour m'envoyer quelque chose !

Annexes :

*1) Sur mon blog, malgré 51263 pages vues, je n'ai rien reçu, sauf dernièrement 0,28 € pour valider un compte bancaire, de GOOGLE ADDSENSE pour leurs pubs sur mon blog depuis des années malgré, selon des pointeurs indépendants, plus de 28.000 pages vues par mois !!! Je les tiens pour des escrocs... Ils font les règles à leur seul gré ! Ils retiennent même jusqu'à un montant, déterminé par eux seuls, les sommes qu'ils reconnaissent devoir mais... A MINIMA !*

*En ce qui concerne mes chroniques sur radio-silence depuis 2009 mais reportées depuis moins longtemps sur mon blog, pour cause de manque de temps et de puissance de travail, voici la situation :*

*- COMPTEURS DES DEPENSES = 166 CPI + 177 FV = 343 Chroniques => 150 € de coût moyen mensuel x 12 x 7 + (7 x 150) (depuis le 10 Avril 2009) = -13.650 € ! Soit 40.99 € par chronique ce qui n'est vraiment pas cher et... sans payer le travail !*

Environ mon découvert général actuel... financé de 20,55 % à 18,45 % l'an d'agios en moyenne chez les banques, en légère baisse donc sur bientôt 8 ans, mais toujours usuraire, depuis 2009.

- **COMPTEURS DES RECETTES : RETRAITES AGIRC+ARRCO+CARSAT = 730 € mensuels x 12 x 7 ans = +61.320 €**  
+(3x730) +(5x657,86 seulement depuis Juillet 2016) = + **66.799,30 €** ...

Comme vous le voyez, ces chroniques qui ne sont que l'expression de mon devoir moral de transmettre ce que je sais, et comprends, à tous, **me coûte : 20,43 % de mes retraites !** Lesquelles sont réduites des 4/5 par les actes des RAFFARIN, DE VILLEPIN, JUPPE, CHIRAC, MITTERRAND, DELORS, MAUROY, FABIUS, SAPIN et consorts...

Vous comprenez mieux maintenant pourquoi j'appelle à l'aide ! **Alors que j'ai payé plus que mon épouse, figurant même parmi les 10.000 foyers fiscaux payant le plus d'impôts durant environ 10 ans du fait principalement de mes salaires**, si je n'étais marié, je serais SDF, et vous n'auriez aucune de mes chroniques ! Revenus du ménage : moins de 2.300 euros mensuels, dont 1.413 de mon épouse ! Alors que j'ai payé pour avoir à moi seul : 25.000 Francs français / mois, soit environ 3.811 €...

Voilà la situation. **Sans rentrées financières, je vais devoir arrêter un jour prochain faute de crédit bancaire.** Je suis, comme tout le monde, de nos jours, **drogué, mais contraint et forcé par l'oppression étatique et paraétatique, à la monnaie-crédit !**

Maintenant, à vous de voir où est votre devoir à vous ?

**GRAND MERCI à ceux qui m'ont, encore trop exceptionnels, envoyé un peu d'oxygène...**

2) HUMOUR de CHIEN :

<https://www.youtube.com/embed/Vogp-nl-JPA>

Voilà un MUEZZIN qui parle l'HUSKY à la perfection au point de faire chanter le chien dans son langage !

3) NB : la page du TITRE préliminaire : de la publication, des effets et de l'application des lois en général du CODE CIVIL sur Légifrance expose les articles 1er à 6. L'Article 6-1 dispose que : "... **que les époux ou les parents soient de sexe différent ou de même sexe** ". Cette disposition viole ouvertement la reproduction sexuée de l'Humanité comme de toutes les autres espèces sexuées. Les Parents, en génétique appliquée, sont la mère et le père, le mâle et la femelle... Deux humains, ou deux animaux de même sexe ne peuvent engendrer d'enfants, donc se reproduire, donc ne peuvent être réputés : "PARENTS" ! Le CODE CIVIL parle un sabir, un pidgin, pas la langue française !

### **Chronique rédigée sur 1,5 page, plus les images et les annexes éventuelles.**

par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS.**

Ancien Professeur d'Économie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Directeur de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.

